



HAL
open science

LE FUTUR DANS LES LANGUES ANCIENNES : TEMPS, ASPECT, MODALITE ?

Anna Orlandini, Paolo Poccetti

► **To cite this version:**

Anna Orlandini, Paolo Poccetti. LE FUTUR DANS LES LANGUES ANCIENNES : TEMPS, ASPECT, MODALITE?. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2016, 12. hal-03382662

HAL Id: hal-03382662

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03382662v1>

Submitted on 18 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE FUTUR DANS LES LANGUES ANCIENNES : TEMPS, ASPECT, MODALITE ?

Anna ORLANDINI & Paolo POCETTI

Alma Mater Studiorum Université de Bologne- Université de Rome 2

anna.orlandini3@unibo.it paolopocetti@tiscali.it

Résumé

Nous montrerons que la définition de futur comme un opérateur TAM (temps-aspect-modalités) s'adapte tout particulièrement aux langues anciennes, notamment au latin et au grec.

D'un point de vue morphologique, en latin, le futur partage des formes avec le subjonctif, en accord avec la relation stricte entre le subjonctif et le futur que la grammaire comparée montre dans plusieurs langues.

Du point de vue de l'analyse sémantique, le futur est non vérifiable, non vériditionnel, il exprime une prédication ouverte vers des mondes possibles, mais envisagée d'une manière différente selon les modes auxquels ce temps est associé, qui sont tout à fait significatifs pour reconnaître les nuances sémantiques véhiculées. La gamme des valeurs sémantico-pragmatiques que le futur peut revêtir est ainsi très vaste : elle s'étend d'une réalisation jugée comme probable ou presque certaine, à l'indicatif, alors qu'elle véhicule une nuance de possibilité dans les emplois potentiels, jusqu'à exprimer la valeur d'éloignement, et parfois d'atténuation dans certains emplois du futur II et au mode impératif. Ce mode au futur se prête ainsi à des fonctions pragmatiques très différentes entre elles, exprimant d'une part l'injonction dans les textes de loi et véhiculant de l'autre une nuance d'atténuation avec, souvent, des effets de politesse. Au participe, le futur est lié à d'autres modalités (intention, volonté, destin, etc.).

En ce qui concerne l'aspect temporel, le rôle du locuteur semblerait différemment impliqué dans le futur du passé et dans le futur simple.

INTRODUCTION

Il n'est pas facile de définir les traits spécifiques qui caractérisent l'emploi du futur dans les langues qui le possèdent en tant que catégorie grammaticale autonome. Comme il est reconnu, le futur est un véritable opérateur TAM (temps-aspect-modalités). Une caractéristique semble universelle : le futur est non vérifiable du point de vue vériditionnel, il exprime une prédication ouverte vers des mondes possibles, mais envisagée d'une manière différente selon les modes auxquels ce temps est associé, qui véhiculent des nuances

sémantiques différenciées. De cette manière, la gamme des valeurs que le futur peut revêtir est très vaste : il peut exprimer une prédication dont la réalisation est jugée comme probable ou presque certaine, à l'indicatif, une nuance de possibilité dans les emplois potentiels, jusqu'à la valeur d'éloignement, et parfois d'atténuation dans certains emplois du futur II et au mode impératif. D'autre part, le futur peut neutraliser certaines oppositions modales et aspectuelles, comme il arrive, par exemple, en grec ancien.

En ce qui concerne les valeurs modales, les expressions du futur de l'indicatif sont généralement polysémiques entre l'expression de l'imminence, l'intention (la « modalité boulique »), la prédestination (la « modalité aléthique »), la simple destination, le futur rhétorique d'indignation (la modalisation exclamative)¹, etc. En outre, ce temps se caractérise par des connotations illocutoires opposées : d'une part, il est étroitement lié au regard du locuteur par l'expression d'un jugement de « probabilité », d'un engagement personnel, d'un souhait et, de l'autre, il peut marquer une volonté d'éloignement, de « non engagement ». Ces valeurs peuvent se manifester dans la même classe morphologique (par ex. le mode indicatif) ou bien se distribuer à travers des catégories grammaticales différentes (par ex. l'impératif, le participe, dans les langues qui les possèdent). Des fonctions différentes sont véhiculées par les expressions 'synthétiques' par rapport aux expressions 'analytiques' ou 'périphrastiques' dans les langues qui possèdent les deux, telles qu'en français *je ferai* ~ *je vais faire*. Les langues anciennes présentent aussi des structures synthétiques et analytiques pour l'expression du 'futur' avec des nuances d'emploi qui ne sont pas totalement superposables entre elles, comme l'on voit, par ex., de la figure 1 :

Figure 1.

	Formes synthétiques	Formes analytiques
Latin	<i>faciam</i>	<i>facturus sum</i>
Grec	ποιήσω	μέλλω ποιεῖν
Sanskrit	<i>karisyāmi</i>	<i>kartāsmi</i> (< <i>karṭr-</i> + <i>asmi</i> litt. « <i>je suis celui qui fait</i> »)

La plurifonctionnalité du futur se constate à la fois dans les expressions synthétiques et dans les expressions analytiques. On peut remarquer que d'un point de vue morphologique, en latin, le futur partage des formes avec le subjonctif, en accord avec la relation stricte entre le subjonctif et le futur que la grammaire comparée montre dans plusieurs langues.

À la différence d'autres temps du verbe, au futur, le rôle du locuteur est morphologiquement distinct dans plusieurs langues. Cette distinction morphologique pourrait souligner des différences illocutoires, en effet, la 1^{ère} personne du futur exprime souvent un engagement du locuteur par rapport à l'action énoncée : « je ferai » signale une promesse ou un engagement à faire. Ainsi, par exemple, dans le paradigme du futur de l'anglais standard l'auxiliaire

¹ Cf. A. ORLANDINI 2005.

shall s'accompagne de la 1^{ère} personne, alors que *will* est employé avec les 2^{ème} et 3^{ème}.

La même distinction se constate dans les personnes du pluriel. Mais, au delà de la règle grammaticale, l'anglais manifeste une tendance à substituer *will* à *shall*, ce qui s'inscrit dans une tendance plus généralisée des langues à la grammaticalisation du verbe 'vouloir' pour le paradigme entier du futur, comme en grec moderne et dans d'autres langues balkaniques.

À l'origine de *shall* et de *will* se trouvent deux verbes modaux différents communs aux langues germaniques, respectivement 'devoir' (ex. Goth. *skulan*) et 'vouloir' (ex. Goth. *wiljan*). De la même manière, parfois, dans des tournures pour exprimer le futur, en allemand, l'on oppose *sollen* qui marque la 1^{ère} personne à *willen* des autres personnes. C'est, donc, l'expression déontique qui se relie à la 1^{ère} personne, alors que les autres sont marquées par le verbe exprimant la modalité 'boulisque', la volition. Selon Bybee *et al.* (1994 : 178), la volition est une "agent-oriented modality". Cette fonction est commune aussi au futur des langues romanes (cf. S. Fleischman 1982).

D'un point de vue morphologique, le futur, même à l'intérieur d'une même langue, est une catégorie instable, assujettie à plusieurs moyens d'expression et à des renouvellements dans la diachronie : l'ancien futur latin s'est perdu dans les langues romanes, en parallèle à ce qui arrive en grec moderne par rapport au grec ancien. En ce qui concerne les langues indo-européennes, on ne peut pas reconstruire un paradigme de futur unitaire, mais des tendances et des convergences communes sont reconnaissables. D'une part, l'on trouve le développement d'expressions périphrastiques (à l'origine secondaires), le plus souvent réalisées par des verbes modaux, les verbes 'être' et 'avoir', les verbes 'aller' et 'penser' accompagnés d'une forme nominale du verbe (participe, infinitif) ou d'un nom d'agent (par ex. en sanskrit). De l'autre, les formes synthétiques partagent des morphèmes communs au subjonctif et au désidératif. Il y a aussi des langues indo-européennes, comme l'hittite, où ni le futur, ni le subjonctif/optatif en tant que paradigmes autonomes ne sont attestés. Ce panorama a donné lieu à des hypothèses très variées sur le rapport entre temps et modes dans le système verbal originaire des langues indo-européennes, dont le pivot a été la relation entre subjonctif/optatif et futur. C'est ainsi que, d'un côté, on a conçu les deux modes à l'origine du paradigme du temps futur et, de l'autre, inversement, le futur en tant que système temporel a été envisagé à l'origine du système modal représenté par le subjonctif et l'optatif². Ce qui est certain, c'est que partout le futur s'est développé à partir de l'opposition entre le système du présent et du passé de l'indicatif. Sur ce noyau fondamental ont été bâties des formations différentes composant les paradigmes du futur dans les langues anciennes, par ex. le futur du passé (fut. II) du latin, issu du thème du *perfectum*, et le futur passif du grec qui partage le système de l'aoriste passif.

Le latin et le grec gardent les vestiges de ce système complexe en diachronie et en synchronie.

² Cette thèse a été formulée par HAHN (1953), se basant sur le système du hittite.

Le paradigme du futur latin classique partage les formes du subjonctif à voyelle longue (type *faciam*), mais en latin plus ancien on trouve des formes sigmatiques (type *faxo* chez Plaute), issues d'un subjonctif de l'aoriste, qui a produit aussi des subjonctifs (type *faxim* au lieu de *faciam*). La proximité du type *faxo* avec des formations à morphème désidératif du type *facesso*, *capesso*, *viso* à coté de *facio*, *capio*, *video* est tout à fait évidente. De la même manière, dans les dialectes du grec ancien, on trouve deux morphèmes de futur respectivement du subjonctif aoriste (σ, du type λύσω < λύω) et du désidératif (σε/ο du type κλαυσοῦμαι < κλαίω). La question qui demeure ouverte dans les deux langues est de savoir si à l'origine de cette différence morphologique se trouve une distinction temporelle ou aspectuelle (si l'action doit être envisagée comme déjà réalisée ou à réaliser). D'autre part, chez Plaute, la même forme de futur *faxo* se rencontre avec des valeurs différentes dans les phrases subordonnées et dans les propositions principales³: dans les premières, elle figure en concurrence avec le futur II (= *fecero*), dans les autres, en concurrence avec le futur I (= *faciam*), comme le montrent les passages suivants :

(1a) CLE. *Nam neque Bellona mihi umquam neque Mars creduat ni illum exanimalem faxo, si convenero, niue exheredem fecero vitae suae* (Plaut. *Bacch.* 848-850)

Que ni Bellone, ni Mars, désormais, ne me croient, si je ne lui arrache l'âme, dès que je l'aurai rencontré, si je ne le dépouille de sa vie !

(1b) MED. *Elleborum potabis faxo aliquos viginti dies. MEN.I At ego te pendentem fodiam stimulis triginta dies* (Plaut. *Men.* 950-951)

LE MÉD. Je te ferai boire de l'ellébore pendant environ vingt jours. MEN.I Et moi je te ferai pendre et te larderai à coups d'aiguillon pendant trente !

En latin, la coïncidence morphologique du futur des verbes primaires (3^{ème} et 4^{ème} conjugaisons) avec les désinences du subjonctif se réalise d'une manière inversée dans le futur du présent (futur I) par rapport au futur du passé (futur II). Notamment, au futur du présent (futur I) des verbes primaires (3^{ème} et 4^{ème} conjugaison), la coïncidence morphologique avec le subjonctif n'affecte que la 1^{ère} personne (ex. *dicam*, *audiam*), tandis qu'au futur du passé, la coïncidence exclut la 1^{ère} personne (ex. *fecero* ~ *fecerim*). Donc le rôle du locuteur semblerait être mis en cause d'une manière différente dans le futur du passé et dans le futur simple du latin.

Le grec ne distingue pas entre la première personne et les autres comme le latin et l'anglais, mais il opère une distinction selon la diathèse : plusieurs verbes grecs présentent au futur de l'indicatif seulement la diathèse moyenne (par ex. κλαίω : fut. κλαυσοῦμαι; εἰμί/ : fut. ἔσομαι; ἀκούω : fut. ἀκούσομαι; ἀπολαύω fut. ἀπολαύσομαι; βαίνω : fut. βήσομαι), tandis que dans d'autres temps ils possèdent aussi la diathèse active. Il est bien connu qu'une propriété du moyen est celle d'exprimer une action dont le sujet assure, en même temps, le rôle d'Agent et de Patient. La valeur agentive liée à la diathèse moyenne représenterait ainsi le chaînon intermédiaire entre la valeur déontique d'obligation et la valeur temporelle dans le développement du futur roman.

³ Cf. DE MELO (2007 : 171 sq).

Au futur, le grec ancien pour exprimer les différences d'aspect de l'action, possède un nombre de variantes bien plus élevé que les autres temps. Ces variantes ne s'insèrent pas dans un paradigme fixe et valable pour tous les verbes, mais elles sont propres à la fonction sémantique de chaque racine verbale, qu'on peut résumer de la manière suivante :

Figure 2.

Par rapport à la racine verbale

Futur formé à travers des degrés divers de la même racine	Futur formé par des racines diverses	Présent employé aussi en fonction de futur	Futur sans marque morphologique apparente
ἔχω 'avoir' : σχήσω et ἔξω	λέγω 'dire' : λέξω et ἐρῶ	εἶμι 'aller' : signifie « je vais » et 'j'irais »	εἶμι 'aller' : signifie « je vais » et 'j'irais »
εἶμι 'aller' : signifie « je vais » et 'j'irais »	εἶμι 'aller' : signifie « je vais » et 'j'irais »	νίσομαι 'aller' : signifie « je vais » et « j'irai »	ἐσθίω « manger » : ἔδομαι « je mangerai »

Figure 3.

Par rapport à la diathèse

	Moyen avec valeur active	Moyen avec valeur active et /ou passive	Passif distinct du moyen
ἀκούω 'écouter'	ἀκούσομαι « j'écouterai »		
γινώσκω 'connaître'			γνωσθήσομαι « je serai connu »
ἀγνοέω 'ignorer'		ἀγνοήσομαι « j'ignorerai » ; « je serais ignoré »	

1. DE LA RELATION ENTRE LE PRÉSENT DU SUBJONCTIF ET LE FUTUR DE L'INDICATIF : LE PARAMÈTRE [+/- DEFINI]

En latin, à l'exception d'une forme périphrastique *-urus sim, -urus essem*, attestée chez les grammairiens, mais quasiment ignorée des auteurs latins d'époque classique, le futur n'existe pas dans le mode subjonctif, alors qu'il est présent dans presque tous les autres modes : à l'indicatif, à l'impératif, à l'infinitif, et au participe.

En ce qui concerne le grec, le futur est aussi présent dans tous les modes à l'exception du subjonctif.

Le subjonctif présent exprime à lui seul l'idée d'une réalisation à venir, dans les propositions complétives ainsi que dans les finales :

(2a) *Metuo ne sero ueniam* (Plaut. *Men.* 989)

Je crains que je n'arrive tard (au présent en français, mais au futur en it. : Temo che arriverò tardi)

On pourrait expliquer la relation entre le présent (subjonctif) et le futur (indicatif), en posant que le subjonctif présent exprime déjà, à lui seul, l'idée de possibilités à venir. En latin le subjonctif peut remplacer le futur souvent aussi dans des propositions indépendantes, par ex. :

(2b) *Quid ergo est ? Aliqua die te persuadeam, ut ad uillam venias et uideas casulas nostras* (Petron. 46)

Et puis après ? Je te déciderai bien un jour à venir jusqu'à ma ferme voir mes bicoques.

Toutefois, en général, une différence peut être établie entre les deux : le subjonctif présente plusieurs possibilités ouvertes, et, pour cela, l'on pourrait le connoter du trait [- défini]. Alors que l'indicatif futur, plus proche de l'état des choses du monde objectif, présente de façon exclusive une seule possibilité qui se réalisera avec une marge de doute plus restreint. Pour cette raison, l'on pourrait attribuer à l'indicatif futur le trait [+ défini]⁴.

Cependant, comme nous le disions, le futur peut aussi véhiculer l'expression de plusieurs attitudes du locuteur. Il existe, en effet, des cas particuliers de superposition presque totale entre l'indicatif futur et le subjonctif présent. Par exemple, dans la protase du système hypothétique de l'objectivité, l'indicatif futur exprime un jugement épistémique de « possibilité éventuelle », plutôt qu'une assertion de probabilité ou de certitude ; ce qui entraîne la concurrence avec le système hypothétique du potentiel :

(3) *Si patriam prodere conabitur pater, silebitne filius ?* (Cic. off. 3, 90)
Si le père essaie de trahir la patrie, le fils se taira-t-il ?

D'ailleurs, à la place même du subjonctif potentiel, on trouve l'indicatif futur dans les formules : *dicet aliquis* (« quelqu'un dira / pourrait dire ») ; *quaeret fortasse quispiam* (« quelqu'un demandera / pourrait demander »). Le potentiel englobe ainsi le trait [+ défini] qui appartient au futur et le futur de son côté semble ouvrir à une possibilité plus éventuelle, moins exclusive.

Toutefois, comme le signale S. Núñez (1991 : 230), une différence entre le potentiel et le futur de l'indicatif peut être saisie par rapport à l'emploi des adverbes épistémiques de certitude *certe*, *profecto*, ou de probabilité : *fortasse*, *forsitan*. Le futur de l'indicatif est compatible avec tous ces adverbes :

(4a) *Sed profecto hoc sic erit* (Plaut. Pseud. 677)

Mais certainement les choses se passeront ainsi

(4b) *Hoc uidebitur fortasse cuipiam durius* (Cic. off. 1, 7, 23)

A quelqu'un cela semblera probablement trop dur

⁴ Nous adaptons au latin une hypothèse formulée par A.M. CAMUSSI-NI (2009 : 25) pour le français moderne. L'auteur explique ainsi le futur comme « la combinaison des sèmes 'potentiel' et 'défini' alors que le conditionnel serait la combinaison des sèmes 'potentiel' et 'non-défini' ».

Le potentiel en revanche est compatible seulement avec les expressions de la probabilité et non de la certitude :

(5a) **forsitan** nos **reiciat** (Ter. *Phorm.* 717)

Il pourrait bien nous débouter

(5b) **fortasse** haec tu nunc mihi non **credas** (Plaut. *Pseud.* 888)

Peut-être ne crois-tu pas ce que je te dis ?

Comme le dit Robert Martin (1983 :131) : « Le futur, quoique lié par nature au possible, au virtuel, à l'incertain, est soutenu d'un mouvement de pensée qui, prenant son départ au possible, l'achemine vers la certitude. Les saisies précoces sur ce mouvement fournissent les emplois modaux, les saisies tardives, les emplois temporels ».

En grec, le futur peut alterner avec l'optatif ou avec le subjonctif dans toutes les valeurs caractérisant ces modes, par ex.

- avec le subjonctif délibératif :

(6) Εἴπωμεν ἢ σιγῶ μεν ἢ τὶ δράσομεν (Eur., *Ion.* 758)

Parlons-nous ou gardons-nous le silence ou quoi d'autre ?

-avec le subjonctif éventuel :

(7) Οὐκ ἔσθ' οὗτος ἀνὴρ οὐδ' ἔσσειται οὐδὲ γένηται ὅς κεν Τελεμάχῳ σω ὑεῖ χεῖρας ἐποίσει (*Od.* 16, 437 sq.)

Ce n'est pas cet homme, ni jamais il y aura ou pourra naître celui qui ...

-en fonction de subjonctif exhortatif ou d'impératif :

(8) Ὡς οὖν ποιήσετε, καὶ πείθεσθε μοι (Plat., *Prot.* 338a)

Vous ferez donc ainsi, écoutez-moi bien

(9) Ἀγαπήσεις τὸν πλησίον σου (*Matth.* 5, 43)

Tu aimeras ton prochain

La superposition avec le subjonctif et l'optatif est manifestée par la présence de la particule ἄν qui normalement s'accompagne de ces deux modes :

(10) Οὐ δὲ εἷς λέληθεν οὐδὲ ἐν ποιῶν οὐδ' ἄν ποιήσων οὐ δὲ πεπιοηκῶς πάλαι (Philem. *Frg.* 91 Kock)

Jamais personne ne le fait ni pourrait le faire, ni aurait pu le faire en cachette.

En outre, le futur se présente dans les systèmes hypothétiques à la place du subjonctif, tantôt dans la protase:

(11a) εἰ ταῦτα λέξεις, ἐχθαρεῖ μὲν ἐξ ἐμοῦ (Soph., *Ant.* 93)

Si tu dis cela, je te détesterai.

tantôt dans l'apodose :

(11b) λέγοντες ὅτι ... ραδίως ἂν Ἀκαρνάνιαν σχόντες καὶ τῆς Ζακύντου ... κρατήσουσι (Thuc. II, 80,1)

disant que ... il serait aisé, une fois en possession de l'Acarnanie, de s'assurer également Zacynthe.

Significativement, il n'existe pas un futur de l'irréel. En effet, le futur ouvre vers un monde possible, bien que lié au monde actuel, ce qu'en revanche l'irréel ferme : les hypothèses sont ainsi jugées comme non réalisées dans le présent ou contrefactuelles dans le passé par rapport au monde actuel. La forme en *-turus, -a, -um* s'accompagne typiquement de l'infinitif passé *fuisse* qui signale le blocage de toute ouverture possible :

(12) *Num censes his nuntiis quemquam physicum **crediturum fuisse?*** (Cic. *diu.* 2,58)

Penses-tu qu'un homme de science aurait cru à ces nouvelles ?

En alternative, l'on pourrait avoir la forme modale *potuisse* + l'infinitif présent. Dans ce cas aussi, le temps passé de *potuisse* bloque toutes les issues possibles.

En revanche, dans les temps du présent, ce sont précisément les expressions modales avec *possum, uolo, debere* ou la construction périphrastique passive (le type : *Scio tibi hoc **esse faciendum***⁵) qui peuvent remplacer le futur :

(13) *Sunt qui putant te **posse non decedere*** (Cic. *Fam.* 1,9,25)

Certains pensent que tu pourras ne pas quitter la province

Toutefois, malgré le rapprochement possible entre les tournures périphrastiques avec les modaux *posse, uelle, debere* et le futur, nous croyons, suivant en cela H. Pinkster (1985 et 1989), que ces tournures n'annoncent pas les développements romans et ne fonctionnent pas comme des auxiliaires du futur.

2. NUANCES ASPECTUELLES.

2.1. De la relation entre le futur périphrastique (participe futur *-turus, -a, -um*) et le futur simple de l'indicatif : le 'conditionnement actuel'⁶

Un autre paramètre, celui du 'conditionnement actuel', nous permettra de distinguer, d'un point de vue sémantique, entre le futur périphrastique réalisé par le participe futur en *-turus, -a, -um* et le futur simple de l'indicatif.

⁵ Ce n'est qu'à partir de Tite Live que l'adjectif verbal se trouve parfois en union avec *fore* : *Non id Corneliae magis familiae quam urbi Romanae fore erubescendum* (38, 59, 11)
« De cela les Cornélii ne devront rougir pas plus que la ville de Rome ».

⁶ Ce terme est emprunté à A. SCHROTT (2001 : 161).

Le futur périphrastique, tout comme le futur 'compositionnel' du français moderne⁷, est ancré dans la situation d'énonciation par des 'indices' que le futur simple ne possède pas. Pour cela, il se connote comme porteur d'une réalisation plus proche du moment de l'énonciation, voire immédiate, et donc plus certaine que le futur simple, plus incertain, dont la réalisation pourrait même sembler parfois douteuse, parce que ce temps, sans ancrages déictiques, est coupé de la situation d'interlocution. Ce procédé se constate dans d'autres langues anciennes qui présentent le futur périphrastique à côté du futur synthétique, comme le sanskrit, où le futur périphrastique est souvent précisé par un élément déictique (ex. : demain) ou par une date.

La prédication exprimée par cette tournure est ainsi conditionnée par la situation d'énonciation. Ce trait oppose la tournure périphrastique avec l'adjectif verbal en *-urus + sum* au futur simple⁸. Selon TRAINA-BERTOTTI (1977, II, 207) le futur périphrastique serait «un futuro che muove dal presente, un futuro *in fieri*, e questo valore riconduce a unità i tre valori tradizionali, perché sia l'imminenza che l'intenzione hanno il loro punto di partenza nel presente, mentre la predestinazione riguarda ciò che, in quanto inevitabile, è già scritto nel presente. Il futuro, invece, colloca il processo verbale in un tempo avvenire più o meno lontano, ma senza rapporto con il presente : c'è uno spazio vuoto, sia pur breve, tra i due termini che nella perifrastica attiva sono congiunti».

De la même manière, la tournure grecque μέλλω + infinitif prend comme point de référence le moment de l'énonciation, comme l'a souligné L. Basset⁹. Par là, l'expression avec μέλλω développe des valeurs qui portent sur l'intention, l'attente, l'inférence. Rappelons à ce propos que O. Szemerényi¹⁰ a ramené μέλλω à une racine verbale indiquant 'aller', ce qui le met en parallèle avec des tournures développées par d'autres langues (par ex. le français et l'anglais moderne). Par ailleurs, le grec ancien connaît aussi une autre tournure avec le verbe de mouvement ἔρχομαι 'aller' suivi du participe pour exprimer le futur immédiat, strictement lié au moment de l'énonciation, comme, par exemple, dans le passage suivant :

(14) Ἔρχομαι δὲ περὶ Αἰγύπτου μηκυνέων τὸν λόγον (Hdt. 2, 25,1)
Je vais continuer mon discours sur l'Égypte

⁷ Cf. M.A. CAMUSSI-NI (2009 : 4).

⁸ En ce qui concerne le latin archaïque, l'ancrage avec le présent a été envisagé pour la première fois par H. SJOEGREN (1906 : 227), repris ensuite par J. MAROUZEAU (1910 : 111 sq.), alors que W.M. LINDSAY (1988=1907 : 59), C.E. BENNET (1966=1910) y voient un pur futur. Toutefois, en latin tardif, cette tournure pourra exprimer aussi la valeur d'un futur simple : **erunt credituri** (Vet. Lat. I *Cor.* 14,21 *ap.* Filastr. 138,6) (mais Vulg. *exaudient*); **quod numquam ero facturus** (= *faciam*) (Greg. Tur. *Hist. Franc.* 8,1). J. HERMAN (1996 : 65) a prouvé que les manuscrits de certains documents présentent tantôt le futur simple, tantôt le futur périphrastique, sans aucune différence sémantique. D'avis contraire, M. KOOREMAN (1996 : 329), s'appuyant sur les translations des textes bibliques, reconnaît qu'il existe encore une différence en latin tardif entre ces deux expressions du futur.

⁹ Cf. BASSET (1979: 205 sq.)

¹⁰ Cf. SZEMERÉNYI (1951: 346 sq.)

Le 'conditionnement actuel' exprime une nuance aspectuelle (l'imminence) qui peut être indiquée en évoquant le 'point de référence' ('referent point'). Dans le futur périphrastique, le 'referent point' est rapporté au moment d'énonciation. Un rapprochement est possible avec le marqueur aspectuel anglais «be + -ing»¹¹, un 'futur as a matter of course'¹² signalant quelque chose de normal ou d'attendu.

Selon les schémas empruntés à Reichenbach (1947), l'on décrira le futur périphrastique selon la Figure 4. et le futur simple selon la Figure 5., où S = « speech point » (moment d'énonciation), R = « referent point » (moment de référence), E = « event point » (événement) ; la virgule joint deux points coïncidents, alors que le tiret signale une séparation temporelle :

Figure 4. Futur périphrastique

S,R – E

Figure 5. Futur simple

S –R,E

En exemple d'un passage où le futur simple serait problématique, et où le futur périphrastique exprime la pure nuance aspectuelle de l'imminence, nous proposons le passage suivant :

(15) *stabat percussuro similis [...] Vel stupens gestum illum saeuituri* (Sen. dial. 5,12,5-6)

Il resta dans l'attitude d'**un homme qui va frapper** [...] Comme figé sur place, il conservait **le geste de l'homme qui va sévir**

Ce passage montre aussi que l'imminence est une propriété aspectuelle plutôt que purement temporelle ; en effet, *percussurus* même rapporté au temps du passé de la description (*stabat*) signale simplement ce qui a déjà commencé dans le temps en question et qui virtuellement devrait se produire dans ce qui le suivra immédiatement. Dans ce cas, qui est aussi iconographique, l'événement demeure suspendu et aucune séquence temporelle ne le réalisera effectivement.

2. 2. Le 'futur du passé' : l'aspect résultatif

Une spécificité de la langue latine est de représenter le procès verbal comme déjà réalisé grâce à des formes non-déictiques du passé. Pensons, par ex., à la construction typiquement latine des *uerba uoluntatis* + participe passé passif, du type *omnes uos conuentos uolo* (Ter. *Heaut.* 20)¹³. Le futur du passé (ou le 'futur second') présente la même nuance aspectuelle de visualisation résultative

¹¹. Cf. E. GILBERT (2001 : 131).

¹². Cf. R. QUIRK *et al.* (1985 : 216).

¹³ Sur ce sujet, cf. A. ORLANDINI 1986.

de la prédication. Cela permet de distinguer l'aspect duratif (futur simple) de l'aspect résultatif (futur du passé) :

(16) *Nusquam facilius hanc miserrimam uitam uel **sustentabo** uel **abiecero***
(Cic. *Att.* 13,19,1)

Dans aucun autre lieu il ne me sera plus facile ou de traîner cette vie minable ou de l'éjecter loin de moi.

La possibilité de suggérer un aspect résultatif peut aussi permettre un engagement du locuteur pour une réalisation rapide et sûre :

(17) *Deus sum, **commutauero*** (Plaut. *Amph.* 53)

Je suis un dieu, aussitôt dit je ferai le changement

La visualisation résultative fait appel directement au locuteur. Dans le cas de la construction des *uerba uoluntatis* avec le participe passé, le signal vient explicitement du verbe de volonté, dans le cas du futur II, la marque est dans la première personne. Ce n'est pas un hasard si, comme nous le remarquons auparavant, c'est seulement à la première personne que le futur II se différencie du subjonctif parfait, alors que toutes les autres formes de la conjugaison sont communes.

D'un autre côté, et comme il arrive souvent avec d'autres marqueurs d'intensification (pensons par ex. au fonctionnement de l'adverbe *uel* en latin) pouvant aussi exprimer d'autres nuances pragmatiques, par ex. l'atténuation, le renvoi à un temps du passé non-déictique permet parfois de signaler aussi la « non prise en charge » de la part du locuteur. Le futur II peut ainsi servir à réaliser une distanciation, manifestant l'intention du locuteur de renvoyer à un autre temps ou à une autre personne quelque chose qui, pour l'instant, ne l'intéresse guère : *uidero* (« on verra », it. « vedremo ») *uideritis* (« vous verrez vous-mêmes ») :

(18a) *Quae fuerit causa, mox **uidero** ; interea hoc tenebo* (Cic. *fin.* 1,35)

Quelle a été cette raison ? On le verra bientôt ; en attendant je soutiendrai énergiquement ceci.

(18b) *Cur hoc fiat, uos **uideritis**, qui Aristotelem legitis* (Varro, *rust.* 2,5,13)

La raison de cela, c'est à vous de la voir, vous qui lisez Aristote.

3. FUTUR ET MODALITES.

La relation entre la valeur modale et la valeur temporelle est bien étroite. La forme de temps futur s'est souvent développée à partir d'expressions modales antérieures¹⁴.

Seul le contexte permet, dans la plupart des cas, de trancher entre les deux valeurs. Parfois la valeur modale peut prendre une telle importance qu'elle

¹⁴ Cf. S. FLEISHMANN (1982), CH. LEHMANN (1982: 27 sq.).

rejette au second plan la valeur temporelle proprement dite et aussi certaines valeurs aspectuelles.

Dans la construction périphrastique active en *-turus,-a,-um*, l'évocation d'une modalité l'emporte sur la nuance aspectuelle d'imminence, comme dans les passages que nous présentons ici qui évoquent tous des modalités. La conjugaison périphrastique peut ajouter à l'idée neutre du futur une nuance de subjectivité, elle exprime un futur imminent, qui peut être présenté par le locuteur comme intentionnel et déjà sur le point de se réaliser, avec parfois, l'idée de 'devoir'¹⁵. Il s'agit, dans ces cas aussi, d'un futur conçu comme 'probable'¹⁶. O. RIEMANN (1935 :243-245; 538-540) insistant sur l'analogie : *scripturus sum* - μέλλω γράφειν, envisage dans la tournure périphrastique la valeur de "destination".

3.1. La modalité boulique

La tournure périphrastique peut exprimer la volonté (modalité boulique) du locuteur ou du sujet de la proposition principale. Le contexte sert à exclure d'autres interprétations, en particulier celle, la plus fréquente et générale, selon la valeur aspectuelle d'imminence. La présence d'un quantifieur de durée, tel que, par ex., l'adverbe (*diu*), lorsqu'il s'agit d'un procès dont le début s'est déjà réalisé dans le passé-présent, empêche l'interprétation selon la valeur aspectuelle d'imminence ; dans le passage suivant, la nuance exprimée est, en effet, la volonté :

(19) **Quam diu** haec **curaturi sumus** (Cic. Att. 12,11,1)

Aussi longtemps que **nous souhaitons nous occuper** de cela

La présence d'un adverbe exprimant une référence temporelle pure, tel que, par ex., *cras*, "demain", qui par son propre sémantisme véhicule déjà l'idée de futur, empêche aussi l'interprétation exprimant l'imminence :

(20) CA. **ille abducturus est mulierem cras** (Plaut., Pseud. 82)

Et l'autre **veut** emmener la fille **demain**

La scène de référence engendrée par *cras* (un *adverbe scénique*, selon H. Nølke 2001 : 260), place la prédication dans un futur à peine éloigné du moment d'énonciation ; la tournure périphrastique n'exprimera donc pas la valeur aspectuelle d'imminence, mais l'intention du locuteur selon la modalité boulique.

La forme périphrastique peut, en effet, exprimer une volition du sujet de la phrase, un souhait, un désir :

¹⁵ Cf. LEUMANN-HOFMANN-SZANTYR (1965:556 sq.). En latin archaïque, les nuances modales exprimant le 'devoir' et la probabilité étaient à peine ébauchées (cf. G. GARUTI (1954 : 22). La valeur radicale de 'capacité' a été signalée pour la première fois par K. VAN DER HEYDE (1935-6 :279 ss.), qui interprète l'adjectif en *-ro-* comme véhiculant une qualité potentielle «être porté à faire quelque chose».

¹⁶ Cf. R. KÜHNER et C. STEGMANN (1955:159 sq.).

(21) *unus **aggressorus est** Hannibalem ?* (Liv. 23, 9, 6)
Un seul **veut** attaquer Hannibal ?

Dans ces contextes qui sont tous agentifs¹⁷, la tournure périphrastique exprime une idée de décision, de détermination à agir («vouloir faire quelque chose») :

(22a) CO. *Non **estis cenaturi** ?* (Plaut. Merc. 750)
Vous ne **voulez** pas dîner ?

R.B. Steele (1913 : 457) rapproche cet emploi de la construction anglaise «going to», ayant le sens d'un futur qui est contenu ou qui a déjà commencé dans le présent. Selon O. Riemann (1935 : 244) : « Cette périphrase précédée de *si* s'emploie d'une manière particulière en parlant d'un but qu'on suppose digne d'être poursuivi et dont la poursuite doit rendre nécessaire l'action indiquée dans la principale » :

(22b) *Me igitur ipsum ames oportet ... **si ueri amici futuri sumus*** (Cic. fin. 2,85)
Si nous **voulons** être de vrais amis, il faut vraiment que tu m'aimes.

3.2. La modalité épistémique

La propriété du futur d'exprimer un jugement du locuteur concernant la prédication énoncée est partagée par les langues modernes, comme le montrent le français « maintenant il sera déjà à la gare » et l'italien « a quest'ora sarà già arrivato ».

Les langues anciennes connaissent également cette fonction du futur. Ainsi chez Plaute :

(23a) TOX. *Haec erit bono genere nata : nil scit nisi verum loqui* (Plaut, Pers. 645)

Elle est certainement de bonne famille, car elle ne sait pas mentir.

(23b) MAEN.I *Iratast, credo, nunc mihi; placabit palla quam dedi* (Plaut, Maen. 600)

(Erotie) à cette heure doit être en colère contre moi; la mante que je lui ai donnée l'apaisera certainement.

Parfois le verbe 'pouvoir' au futur sert à renchérir sur la valeur épistémique :

(23c) *Horunc illa nihilum quicquam facere poterit* (Pl., Merc. 399)
Celle-là ne saura rien faire de tout cela

¹⁷ La volition est une « agent-oriented modality », selon BYBEE *et al.* (1994 :178). Cette fonction est commune aussi au futur des langues romanes (cf. S. FLEISCHMAN 1982); selon BYBEE *et al.* (1994 : 263), la valeur d'intentionnalité agentive (« intention ») représenterait le chaînon intermédiaire entre la valeur déontique d'obligation et la valeur temporelle dans le développement du futur roman.

En grec, la valeur épistémique est indiquée par la tournure avec le verbe μέλλω déjà chez Homère :

(24a) Καὶ γὰρ ἐμὸς τέθνηκεν ἀδελφεός, οὐ τι κάκιστος Ἀργείων, μέλλεις δὲ σὺ ἴδμεναι (Od. 4, 199 sq.)

En effet, mon frère est mort et il n'était pas le pire des Argiens, comme tu le sais certainement.

Cette tournure sert à exprimer une inférence évidentielle tiré comme conséquence d'une constatation ou d'une condition¹⁸ :

(24b) Μέλλω που ἀπέχθεσαι Διὶ πατρὶ ὅς με σοὶ αὖτις δῶκε (Il. 21, 83)

Je dois certainement être odieux au Père Zeus, qui m'a confié dans tes sarmains

(24c) Εἰ μὲν δὴ μετὰ τοῖσι θυόσκοος εὔχει εἶναι, πολλάκι που μέλλεις ἀρήμεναι ἐν μεγαροῖσι τηλοῦ ἐμοῖη νοστοῖ ο τέλος γλυκεροῖ ο γενέσθαι (Od. 22, 321sq.)

Si parmi ces gens tu te présentes comme un devin, certainement au palais tu auras souvent prié pour que je ne rentre pas chez moi.

En parallèle au latin, en grec, le verbe 'pouvoir' (δύναμαι) au futur, à valeur modale, s'accompagnant de μέλλω, renchérit sur la valeur épistémique :

(24d) Ἐκεῖνος ἐκδέχεται τὴν αἰτίαν ὃν οὐκ ἐμέλλεθ ὑμεῖς, οἶμαι, δυνήσεσθαι κολάσαι (Dem. 19, 37)

Celui-là (=Philippe) en prend la responsabilité, celui que vous, à mon avis, n'alliez pas pouvoir punir.

3.3. La « prédestination » ou le 'futur contingent'

La tournure avec l'adjectif verbal en *-urus* admet aussi une paraphrase par le modal 'devoir' (auxiliaire du futur) signalant la *prédestination*¹⁹. Elle exprime une démarche fatale (selon la modalité aléthique). Pour cela, cette tournure est, selon H. Kronning 2001, «véridicible, justiciable par son sens seul, d'une appréciation en termes de vérité ou de fausseté». Toute paraphrase épistémique (par ex., par les adverbes «probablement», «sans doute», «certainement», lat.

¹⁸ Fort justement E. MAGNI (1999) pense que les anciens futurs homériques des verbes actifs à diathèse moyenne expriment la modalité épistémique. Comme elle le remarque, la plupart de ces verbes sont, quant à leur nature aspectuelle, des statifs ou des événementiels. Par ailleurs, il existe en latin aussi un lien entre des anciens moyens, tel que, par exemple, *uideor* et la valeur aspectuelle stative (morphologiquement signalée dans ce verbe par la voyelle *-ē-*).

¹⁹ L'idée de prédestination a été mise en lumière en particulier par É. BENVENISTE (1948 : 104) qui rapproche la tournure périphrastique des substantifs en *-tura* qui partagent la même nuance modale. Selon cet auteur (1977 : 95 sq.) la tournure *cantare habeo* qui est à l'origine du futur roman exprime elle aussi une valeur modale de prédestination.

fortasse, certe, profecto) est exclue, de même que l'interprétation aspectuelle selon l'imminence. La tournure n'est compatible qu'avec des prémisses convoquées *in absentia*. La prédestination concerne le plus souvent la vie et la mort :

(25a) *Quoquo modo nos gesserimus, fiet tamen illud quod **futurum est*** (Cic. *diu.* 2,21)

Quelle que soit notre conduite de vie, il se produira en tout cas ce **qui est destiné à se produire**.

Les conditions fatales de l'existence sont déjà inscrites dans le passé-présent. Par l'influence du participe grec, souvent le participe futur est employé sans *sum* :

(25b) *Accipimus **peritura perituri*** (Sen. *dial.* 1, 5,7)

Voués à périr, ce sont des **biens périssables** que nous recevons.

Cette caractéristique se rencontre aussi dans la langue épigraphique d'une inscription funéraire :

(25c) *Nunc data sum Diti longum **mansura** per aeuum* (C.I.L. I. II². 1732)

Maintenant je suis là, vouée à Dis, **destinée à y rester** longtemps

Le même emploi du futur dans des contextes qui mettent en cause la vie et la mort se retrouve en grec :

(26a) Ἄλλ' ἐπι τοι καὶ ἐμοὶ θάνατος καὶ μοῖρα κραταιή. Ἔσσειται ἢ ἠὼς ἢ δεῖλη ἢ μέσον ἡμᾶρ, ὅποτε τις καὶ ἐμεῖο Ἄρη ἐκ θυμὸν ἔλεται (*Il.* 21,110 sq.)

Mais la mort et le destin cruel m'attendent. Il y aura un jour, au matin, à midi ou le soir, où quelqu'un m'arrachera la vie dans une bataille.

(26b) Ἔσσειται ἡμᾶρ ὅτ' ἂν ποτ' ὀλώλη Ἴλιος ἱρή (*Il.* 4,164)

Un jour viendra où Ilion la sacrée sera détruite.

Parallèlement aux formations latines en *-turus sum*, en grec μέλλω + infinitif développe la valeur de destination, comme dans :

(27) Ὅλβον δὲ θεοὶ μέλλουσιν ὀπάζειν (*Od.* 18, 19)

Les dieux sont destinés à nous donner le bonheur

Au participe, précédé de l'article τὸ μέλλος, τὰ μέλλοντα signifient un futur conçu comme ce qui est destiné à arriver (et qu'on ne peut pas éviter) en parallèle à *quod futurum est* de l'exemple (25a).

La 'destination' :

Il existe une différence importante entre la prédestination, qui ne dépend pas du contexte, mais de Dieu ou du destin (l'équivalent du futur contingent) et une

démarche pragmatique (selon la modalité épistémique), liée au contexte d'énonciation. Par ex., dans la formule de salutation des gladiateurs :

(28a) *Haue imperator, morituri te salutant !* (Suet., *Claud.* 21,6)
Salut à toi, César, ces hommes-ci **voués à la mort** te saluent

Même si la mort est annoncée, imminente, elle n'est pas inéluctable : certains d'entre eux peuvent toujours être graciés au dernier moment. Les prémisses sont ici convoquées *in praesentia*. La valeur à la fois de volonté et de destination est exprimée par le participe futur *moriturus* dans (28b) :

(28b) *densos fertur moriturus in hostes* (Verg. *Aen.* 2,511)
Il s'avance au plus épais des ennemis **pour y mourir** (trad. J. Perret)

Priam veut aller se battre, pourtant il n'est pas destiné à mourir parmi la foule des ennemis, mais devant un autel, par la main impie de Pyrrhus.

En grec, l'interprétation contextuelle de destination est souvent signalée par une phrase conditionnelle, où la tournure de μέλλω + infinitif figure dans l'apodose :

(29a) Μέλλουσι γὰρ σ' εἰ τῶνδε μὴ λήξεις γόνων, ἐν ταῦθα πέμψειν (Soph. *El.* 379 sq.)
Il faut s'attendre, si tu mets fin à tes gémissements, à ce qu'ils t'envoient là.
(29b) Μέλλων, ἂν μὲν ἀπο τυχη δίκην δώσειν τοῖς ἐχθροῖς (Dem. 20, 66)
lorsqu'on doit s'attendre, si on échoue, à subir aussitôt un châtement de la part des ennemis

3.4. Le futur dit 'futurum historicum'

Dans le récit ou dans les contes des événements concernant le passé on peut trouver le futur, nommé par Wackernagel *futurum historicum*. Cet emploi est commun dans les langues romanes, par exemple, en français : « *un vrai magasin* » - *dira plus tard le grand Frédéric* ; en italien : *Napoleone morirà a Sant'Elena il 5 maggio 1821*, tandis que normalement il est évité en anglais. Parmi les langues anciennes, Wackernagel signale des exemples dans les langues indo-iraniennes et en latin, mais non en grec, où cet emploi du futur semble inconnu. En latin, ce futur se présente dans des contextes semblables à ceux qu'on a cités pour les langues romanes, par exemple, pour ouvrir ou pour conclure un récit, ou dans une structure présentative. Il sert souvent à insérer un commentaire personnel du locuteur, en d'autres termes il peut signaler, une fois de plus, la « prise en charge » du locuteur ou de l'auteur du récit. Ainsi, par exemple Tite-Live ouvre le livre VII :

(30a) *Annus hic erit insignis noui homini consulatu, insignis nouis duobus magistratibus, praetura et curuli aedilitate* (Liv. 7,1,1)
Cette année se distinguera pour le consulat d'un *homo nouus*, ainsi que pour deux nouvelles magistratures, la préture et l'édilité curule

Lors du premier combat avec Hannibal, la figure du jeune homme qui plus tard sera nommé *Africanus* est présentée ainsi :

(30b) *Is pauor perculit Romanos, auxitque pauorem consulis uolnus periculumque intercurso tum primum pubescentis filii propulsatum. Hic erit iuuenis penes quem perfecti huiusce belli laus est, Africanus ob egregiam uictoriam de Hannibale Poenisque appellatum* (Liv. 21, 46, 8)

La panique qui s'empara des Romains fut augmentée par le fait que le consul avait été blessé. Mais il fut sauvé par la valeur de son fils à peine sorti de l'adolescence. Celui-là sera le jeune homme qui aura le mérite de mener à terme cette guerre et gagnera le surnom d'*Africanus* en raison de sa victoire glorieuse sur Hannibal et les Carthaginois.

De la même manière, Virgile présente le meurtre de Pallas qu'un jour Turnus regrettera :

(30c) *Turno tempus erit magno cum optauerit emptum intactum/ Pallanta et cum spolia ista diemque/ oderit* (Verg. *Aen.* 10 503-505)

Un temps viendra où Turnus paierait très cher la vie de Pallas, où il détestera le baudrier et le souvenir de ce jour (trad. A. Bellessort)

Le même procédé se retrouve dans un conte en indien ancien :

(30d) *samāsāsiyā...vivāhiyā ya. Sā ya Sunanda 'bhihāna itthi rayanam bhavissai*

Il la ramena à la vie et il se maria avec elle. Elle sera une perle de femme, nommée Sunanda.

3.5. Le futur de caractérisation

Une autre interprétation modale du futur périphrastique au subjonctif est le "futur de caractérisation" (= en fr. : "aller pouvoir + infinitif")²⁰, qui favorise l'interprétation de l'énoncé comme réalisant l'assertion d'une propriété et comme véhiculant une modalité du possible²¹ :

(31a) *Vinum si uoles experiri **duraturum sit** necne* (Cato, *agr.* 108)

Si tu veux essayer de voir si le vin **va pouvoir durer ou pas** ...

(31b) Ἐδει ψήφισμα νικῆσαι τοιοῦτο, δι' οὗ Φωκαιοὶ ἀπολοῦνται (Dem. 19, 43)

Il fallait assurer le succès d'un décret qui allait pouvoir (=devait) provoquer la ruine des Phocéens.

Dans le passage suivant (31c), l'interprétation selon la valeur radicale de "capacité" est renforcée par *possum* exprimant le même sens, et avec lequel il est mis en parallèle :

²⁰ Cf. P. LARREYA (1984 : 306 sq.).

²¹ Cf. N. LE QUERLER (1996 : 30).

(31c) DE. *Ah! nescis quid **dicturus sum**, tace / Tris minas accudere etiam **possum**, ut triginta sient* (Plaut. *Merc.* 431-432)

Ah, tu ne sais pas ce que **je suis capable de dire (je vais pouvoir dire)**, tais-toi. Je peux même frapper en outre trois mines afin qu'elles soient trente

Parfois, la tournure périphrastique peut signaler une possibilité générique pour le sujet :

(31d) PE. *Vbi **essuri sumus** ?* (Plaut. *Men.* 147)

Où **pouvons-nous dîner** ? (où allons-nous pouvoir dîner ?).

3.6. L'éloignement de l'action en fonction illocutoire

Le futur peut exprimer un éloignement de l'action et aussi lier entres eux d'une manière moins stricte les différents composants de l'énoncé. Cela est signalé par des contraintes syntaxiques, par exemple à travers l'emploi des cas, qui expriment des relations moins strictes par rapport aux autres. Par exemple, en grec les expressions d'appartenance et de propriété formulées par le verbe « être » (εἶμι) ou « devenir » (γίγνομαι) au futur n'admettent que le datif, qui exprime un lien moins fort et étroit en comparaison du génitif qui s'emploie à d'autres temps :

(32a) *Nūn δὲ δὴ ἐνθαδ'έμοι κακὸν ἔσσειται* (*Il.* 21, 92)

Mais voici qu'ici le chagrin m'atteindra

(32b) *Ἐπιχάρμῳ εἶμι τῷ Μνασανδρίδᾳ* (Dubois 1989,76)

J'appartiens à Epicharmos fils de Mnasandrida

Le futur, en ce qu'il exprime un éloignement de l'action par rapport au « speech act », peut être exploité par le locuteur pour présenter une affirmation d'une manière plus nuancée ou pour s'adresser à quelqu'un d'une manière moins brutale. Ce temps a donc une fonction illocutoire dans la mesure où il sert à formuler une question, une demande, un ordre sous une forme polie. En latin, cette fonction est bien représentée dans des formules souvent figées, telles que *amabo* (qu'on traduit tout simplement « s'il te plait »), mais aussi *si tibi lubebit, si tibi videbitur, ut voles*. Ce n'est pas un hasard si parfois ces formules s'accompagnent de l'impératif II, dit futur, qui par rapport à l'impératif I véhicule une nuance de politesse, en présentant un ordre qui ne demande pas une réalisation immédiate²² :

(33a) *Vt voles, ut tibi lubebit, nobis legem imposito* (Plaut. *Asin.* 239)

Impose-nous les conditions à ton gré, à ta guise

(33b) *Si Lentuli naus non erit, quo tibi placebit, imposito* (Cic., *Att.* 1, 8,2)

Si le bateau de Lentulus n'est pas là, embarque-les là où tu voudras

²² Poccetti, à paraître.

Le futur peut servir à formuler une invitation, telle que la célèbre invitation à dîner de Catulle :

(34) *Cenabis bene, mi Fabulle, apud me* (Catull. 13,1)

Tu dîneras bien chez moi, mon cher Fabullus

Ainsi chez Plaute, où le futur indicatif peut alterner avec l'impératif II pour la même fonction sans aucune distinction pragmatique :

(35a) *Hic apud nos **hodie cenēs**, sic face* (Plaut. *Most.* 1129)

Viens dîner aujourd'hui chez nous, n'y manque pas!

(35b) ***Hodie hic cenato**, leno* (Plaut. *Rud.* 1417)

Viens dîner avec moi, marchand !

De même, en grec, où cette fonction du futur se présente souvent sous négation ou en forme interrogative :

(36a) Οὔτος Ἀπολλόδωρος οὐ περιμενεῖς (Plat. *Symp.* 172a)

Apollodore, ne veux-tu pas m'attendre? (=Attends-moi)

(36b) Οὐ μὴ λυρήσεις (Aristoph., *Nub.* 367)

Trêve de balivernes! (=ne dis pas de bêtises)

(36c) Ὡ μισρώτατε τι ποιεῖς· μὴ καταβήσεις (Aristoph., *Vesp.* 397)

Oh le sot, que fais-tu ? Ne veux-tu pas descendre ? (=descends donc)

La fonction de politesse du futur est soulignée par son emploi dans les expressions de prière :

(37a) Παραιτήσομαι δ' ὑμᾶς μηδὲν ἀχθεσθῆναι μοι (Dem. 21, 58)

Je vous demanderai (=je vous prie) de ne pas être fâchés envers moi

(37b) Σοῦ τυγχάνειν βουλήσομαι (Eur. *Med.* 259)

Je voudrai obtenir de ta part

Mais cette fonction du futur est aussi très répandue en sanskrit :

(37c) *Préta tad eṣ yamaḥ*

Eh bien, nous y irons (= allons-y)

et en français, comme dans la phrase citée par W.Havers :

(38) *Garçon ! m'apporterez-vous de l'eau, s'il vous plaît ?*

3.7. Le futur d'indignation

Dans cet emploi, le locuteur envisage scandalisé des conséquences à venir et parfois, par le futur II, aussi des résultats, comme dans le passage suivant :

(39a) *Scilicet haec Spartam incolumis patriasque Mycenae/aspiciet, partoque ibit regina triumpho,/coniugiumque domumque,pater natosque uidebit, ... ?/ Occiderit ferro Priamus ? Troia arserit igni ?/ Dardanium totiens sudarit sanguine litus ?* (Verg. *Aen.* 2,577-582)

Ainsi cette femme, sans que rien l'ait atteinte, reverra Sparte, Mycènes sa patrie, elle marchera en reine, elle aura triomphé ; elle retrouvera son foyer et sa maison, les anciens et leurs enfants, escortée d'une troupe de Troyens et de serviteurs phrygiens ? Priam aura péri par le fer, Troie aura brûlé dans les flammes, les rives de Dardanie tant de fois se seront couvertes d'une sueur de sang ?

Énée, la nuit de la chute de Troie, découvre Hélène cachée près d'un autel et, en proie à la fureur se pose plusieurs questions rhétoriques marquées par le futur d'indignation. Signalons au passage les trois futurs du passé véhiculant l'aspect résultatif (cf. 2.2) (« Et Priam sera mort par le fer, Troie aura brûlée, le littoral aura sué sang ») qui oppose le drame qui s'est déjà déroulé à l'avenir heureux qui attend Hélène.

De même, en grec, le futur peut partager cette nuance sémantique. Signalons un dialogue d'une comédie d'Aristophane, où se concentrent des emplois du futur avec des fonctions diverses :

(39b) XA. Οὐκουν καθεδεῖ δῆτ' ἐνθαδί, γάστρων; ΔΙ ἰδοῦ. XA. Οὐκουν προβαλεῖ τῷ χεῖρε κακτενεῖς; ΔΙ. ἰδοῦ. XA. οὐ μὴ φλυαρήσεις, ἔχων, ἀλλ' ἀντιβὰς ἔλας προθύμως ΔΙ. Κάτα πῶς δυνήσομαι ἄπειρος, αθαλάπτειτος, ἀσαλαμινιος ὦν εἶτ' ἐλαύνειν. XA. Ρᾶστ' ἀκούσει γὰρ μέλη κάλλιστ', ἐπειδὴν ἐμυάλης ἄπαξ (Aristoph., *Ran.* 199-205)
CHA. Veux-tu bien t'asseoir ici, ventru? ΔΙ. Voilà ! CHA. Veux-tu avancer les bras et les étendre ? ΔΙ. Voilà ! CHA. Tu ne feras pas (=ne fais pas) donc le niais, mais cale tes pieds et pousse la rame avec ardeur ΔΙ. Et comment, novice que je suis, moi qui ne suis point marin et point salaminien, pourrai-je pousser la rame ? CHA. Très aisément : tu entendras des chants magnifiques, dès que tu auras pris la rame.

3.8. Le futur de prédiction

Le futur peut se projeter dans une dimension atemporelle, en présentant une action toujours valable indépendamment de toute coordonnée spatio-temporelle ou déictique. C'est pourquoi le futur se prête à formuler des prédictions, des prophéties, des avertissements. C'est le futur qu'on trouve dans les proverbes tels qu'en italien « *chi vivrà vedrà* » ou la menace/prédiction de Fra Cristoforo adressée à Don Rodrigo « *verrà giorno* » dans Les Fiancée d'Alessandro Manzoni.

Cet emploi est bien connu dans les langues anciennes, par ex, en latin :

(40a) *Numquam quisquam amico amanti amica nimis fiet fidelis* (Naev. *Com.* 90)

Jamais quelqu'un envers un ami, une amie envers son amant ne sera trop fidèle.

(40b) *Gloria umbra uirtutis est: etiam inuitam comitabitur* (Sen. *epist.* 79, 13)

La gloire est l'ombre de la vertu : elle l'accompagne même si elle ne le veut pas.

Il se trouve en grec archaïque :

(41a) Οὐ ποθ ὕδωρ καὶ πῦρ συμμείξεται (Theogn. 1245)

Jamais l'eau et le feu ne se mélangeront

(41b) Οὐκ αἰ εἰ θέρος ἔσσειται, ποιείσθε καλιάς (Hes. *Op.* 503)

L'été ne durera pas toujours : préparez vos chaumières

et jusque dans la traduction de l'Ancien Testament :

(42) Ὀφθαλμοὺς ἔχουσιν καὶ οὐκ ὄψονται (Septante, *Psaumes* 113,13)

Oculos habent et non uidebunt.

Ils ont des yeux, et pourtant ils ne seront pas capables de voir

qui oppose à la vue externe, une vue interne, la seule capable de « faire voir ». D'autre part, la distinction entre la 'prédiction' et le souhait est souvent très nuancée et difficile à saisir comme le montrent les deux passages parallèles chez Plaute, l'un exprimé par le futur, l'autre par le subjonctif :

(43a) *Dabunt di quae uelitis uobis* (Plaut. *Asin.* 623)

Les dieux vous accordent tout ce que vous pouvez souhaiter

(43b) *Di tibi dent quaecumque optes* (Plaut. *Asin.* 45)

Que les dieux exaucent tous tes souhaits

4. CONCLUSIONS

Devrions-nous considérer le futur comme un mode qui essaie de devenir temps ? Un emploi non marqué entre indicatif et subjonctif ? Nous croyons que non. À l'origine on doit postuler une modalité (la modalité déontique, comme le témoigne la sensibilité à la première personne, en latin, en anglais, etc.), mais aussi, selon nous, l'expression de l'agentivité (signalée par la fréquence des verbes qui au futur présentent la diathèse moyenne). À partir de ces deux caractéristiques constitutives, ensuite le futur évolue diachroniquement vers un statut exprimant la temporalité.

Mais en synchronie, le futur peut aussi se nuancer de connotations illocutoires : il est un intensifieur de la certitude, mais il peut être aussi un atténuateur. Ce n'est que l'approche pragmatique qui peut mettre à jour les différentes facettes de ce TAM polyfonctionnel ; d'où l'importance fondamentale de l'examen des textes, pour décider de l'interprétation à chaque fois la plus adéquate pour les contextes examinés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARBAZAN, M., 2010, « Comment choisir le meilleur des futurs ? Contraintes et libertés d'usage pour le Futur Simple et le Futur Composé (*aller* + infinitif) », *L'Information Grammaticale* 127, 3-9.

BASSET, L., 1979, *Les emplois périphrastiques du verbe grec μέλλειν, Étude de linguistique grecque et essai de linguistique générale*, Lyon 1979 Ed. Maison de l'Orient Méditerranéen.

BENNETT, C.E., 1910, *Syntax of Early Latin II*, Boston (repr. Olms, Hildesheim, 1966).

BENVENISTE, É., 1948, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, Adrien Maisonneuve.

BENVENISTE, É., 1977, «Trasformazioni ed evoluzione delle categorie linguistiche» in : LEHMANN W. e Y. MALKIEL (eds.), *Nuove tendenze della linguistica storica*, Bologna, Il Mulino, 91-99.

BERTINETTO, P. M., 1979, «Alcune ipotesi sul nostro futuro (con osservazioni su *potere* e *dovere*)», *RGG* 4,77-138.

BERTINETTO, P. M., 1986, *Tempo, Aspetto e Azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*. Firenze, Accademia della Crusca.

BYBEE, J. L. , PERKINS, R., PAGLIUCA ,W., 1994, *The evolution of grammar. Tense, aspect, and modality in the language of the world*, Chicago/London, The University of Chicago Press.

CAMUSSI-NI, M.-A., 2009, «De la présence du présent dans le futur simple», *Faits de Langues* 33, 19-26.

COLEMAN, R., 1971, «The Origin and Development of Latin *habeo* + infinitive», *The Classical Quarterly* 21, 1, 215-232.

DAMOURETTE, J., PICHON, É., 1911-1940, *Des Mots à la Pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.

DE MELO, W.D.C., 2007, *The Early Latin Verb System*, Oxford University Press.

DUBOIS, L., 1989, *Inscriptions grecques dialectales de Sicile, I*, Rome, École Française de Rome.

Faits de Langues 2009, 33, «Le futur», Paris, Ophrys.

FLEISCHMAN, S., 1982, *The future in thought and language. Diachronic evidence from Romance*, Cambridge University Press.

FRUYT, M., 1996, «La syntaxe de l'infinitif en latin tardif : réflexions sur la nature des processus évolutifs», *Recherches Augustiniennes* 29, 43-73.

GARUTI, G., 1954, *Il tipo - turus + sum nel latino arcaico*, Bologna, Gallo.

GILBERT, E., 2001, «À propos de *will*», in : P. DENDALE - J. VAN DER AUWERA (eds.) *Les verbes modaux dans les langues germaniques et romanes*, *Cahiers Chronos* 8, 123-139.

GUENTCHÉVA, Z., 2011, « L'opération de prise en charge et la notion de médiativité », in : D. Coltier – P. Dendale (eds.), *La prise en charge énonciative. Quelques études. Actes du Colloque international «The Notion of Commitment in Linguistics»*, Antwerpen janvier 2007, Anvers, De Boeck, 117-141.

HAHN, E.A., 1953, *Subjunctive and Optative : their Origin as Future*, New York, American Philological Association Publish.

HERMAN, J., 1996, «Remarques sur l'histoire du futur latin - et sur la préhistoire du futur roman», in : R. RISSELADA, J.R. DE JONG & A.M. BOLKESTEIN (eds.), *On Latin. Linguistic and Literary Studies in Honour of Harm Pinkster*, Amsterdam, J.C. Gieben, 57-70.

JURET, A.C., 1926, *Système de la syntaxe latine*, Paris, Les Belles Lettres.

KOOREMAN, M., 1996, «The use of the active periphrastic future in some Biblical translations», in: H. ROSÉN (ed.) *Aspects of Latin. Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics. Jerusalem, April 1993*. Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, 323-330.

KRONNING, H., 2001, «Pour une tripartition des emplois du modal *devoir*», in: P. DENDALE - J. VAN DER AUWERA (eds.), *Les verbes modaux dans les langues germaniques et romanes*, *Cahiers Chronos*, 8, 67-84.

KÜHNER, R. - C. STEGMANN, 1955, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, Satzlehre. 3. Auflage durchgesehen von A. THIERFELDER*, Leverkusen, Gottschalk.

LARREYA, P., 1984, *Le possible et le nécessaire*, Paris, Nathan.

LE QUERLER, N., 1996, *Typologie des modalités*, Presses Universitaires de Caen.

LEHMANN, CH., 1982, *Thoughts on Grammaticalisation*, Köln, Akup.

LEUMANN, M. - J.B. HOFMANN - A. SZANTYR, 1965, *Lateinische Grammatik, zweiter Band, Syntax und Stylistik*, München, Beck.

LINDSAY, W.M., 1988, *Syntax of Plautus* (Reprint of the edition Oxford 1907), Osnabrück, O. Zeller.

MAGNI, E., 1999, « Modalità deontica e modalità epistemica nel futuro greco : un'ipotesi sull'origine dei futuri medi », in : P Berrettoni (ed.), *Varietà linguistiche nella storia della grecoità. Atti del Terzo Incontro Internazionale di Linguistica Greca (Pisa, 2-4 ottobre 1997)*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 145-160.

MAROUZEAU, J., 1910, *La phrase à verbe être en latin*, Paris, Geuthner.

MARTIN, R., 1992 (2^{ème} éd.). *Pour une logique du sens*, Paris, Presses Universitaires de France.

MELLET, S., 1989, «À propos du futur : temps et modalité», in : M. LAVENCY, D. LONGREE (eds.), *Actes du Ve Colloque de Linguistique Latine*, Louvain-la-Neuve, 269-278.

NØLKE, H., 2001, *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éd. Kimé.

NÚÑEZ, S., 1991, «El futuro latino : ¿Tiempo o modo ? », in : A. RAMOS GUERREIRA (ed.), *Mnemosynum C. Codoñer a discipulis oblatum*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 219-231.

ORLANDINI, A., 1986, «Sur la possibilité d'une construction prédicative avec le tour *verbum voluntatis + objet + participe parfait passif*», in : G. CALBOLI (ed.) *Papers on Grammar II*, Bologna, CLUEB, 135-147.

ORLANDINI, A. 2005, « Polysémie et modalités de l'expression périphrastique avec l'adjectif verbal en *-turus* en latin », in : S. KISS –L. MONDIN-G.P. SALVI (eds.), *Latin et langues romanes. Études de linguistique offertes à Josef Herman à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 227-236.

PERROCHAT, P., 1932, *Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinitif subordonné en latin*, Paris, Les Belles Lettres.

PINKSTER, H., 1985, «The Development of Future Tense auxiliaries in Latin», *Glotta* 63,186-208.

PINKSTER, H., 1987, «The strategy and chronology of the development of Future and Perfect tense auxiliaries in Latin», in : M. HARRIS & P. RAMAT (eds.) *Historical development of auxiliaries*, Berlin, Mouton de Gruyter, 193-223.

PINKSTER, H., 1989. «Some methodological remarks on research on futur tense auxiliaries in Latin», in : G. CALBOLI (ed.), *Subordination and Other Topics in Latin*, Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins, 311-326.

POCETTI, P., à paraître, « The *-tōd* imperative in Latin, Faliscan and Sabellian languages between reconstruction and pragmatics».

QUIRK, R., GREENBAUM, S., LEECH, G., SVARTVIK, J., 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman.

REICHENBACH, H., 1947, *Elements of Symbolic Logic*, London-New York, MacMillan.

RIEMANN, O., 1935⁷, *Syntaxe latine. D'après les principes de la grammaire historique*, Paris, Klincksieck.

RUCH, M., 1969, «Le participe futur en *-urus* dans la conditionnelle», *LEC* 37, 152-160.

SCHROTT, A., 2001, «Le futur périphrastique et l'allure extraordinaire», in : P. DENDALE - J. VAN DER AUWERA (eds.), *Les verbes modaux dans les langues germaniques et romanes, Cahiers Chronos* 8, 159-170.

SJOEGREN, H., 1906, *Zum Gebrauch des Futurums im Altlateinischen*, Uppsala.

SZEMERÉNYI, O., 1951, «Greek μέλλω. A Historical and Comparative Study » *American Journal of Philology* 72, 346-368.

SQUARTINI, M., 2001, «Filogenesi e ontogenesi del futuro italiano», *Archivio glottologico italiano* 86.2, 194-225.

STEELE, R. B., 1913, «The future periphrastic in Latin», *Classical Philology* 8, 457-476.

VAN DER HEYDE, K., 1935-1936, «Problèmes de syntaxe latine», *Mnemosyne* 3, N.S., 279 sq.

VINCENT, N. & BENTLEY, D., 2001, «The demise of the Latin future periphrasis in *-urus + esse*», in : C. MOUSSY (ed.), *De lingua latina nouae quaestiones. Actes du X^{ème} Colloque International de Linguistique Latine*, Louvain-Paris-Sterling, Virginia, Peeters, 143-156.